



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 11 mars 2016.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Parc national de forêt feuillue de plaine

Suite à la publication de l'arrêté portant prise en considération du projet de création du Parc national de forêt feuillue de plaine, **Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne et préfet coordonnateur**, a réuni le 10 mars 2016 en Préfecture les partenaires du projet.

Cet arrêté de prise en considération reconnaît le caractère exceptionnel du site pour y créer un parc national : *«Ce projet de parc national de forêt feuillue de plaine permet une protection et une gestion pérenne d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel ainsi que le maintien durable d'activités humaines compatibles avec cette protection et cette gestion »*.

Le texte réglementaire va donner une existence légale à ce projet de parc et si l'arrêté définit une zone d'étude de cœur, il ne préjuge en rien du périmètre définitif.

Madame le Préfet a tenu à souligner le travail remarquable effectué par le GIP qui a contribué à faire reconnaître l'intérêt spécial du territoire.

La deuxième étape qui s'engage est l'opportunité pour les partenaires de travailler sereinement sur un projet de territoire partagé dans un contexte propice au dialogue.

Afin de trouver une réponse aux interrogations de la profession agricole et des forestiers, Madame le Préfet a décidé de relancer le dialogue en s'appuyant sur les deux Directions Départementales des Territoires de la Côte d'Or et de la Haute-Marne qui assureront un rôle de référent sur leur territoire respectif. Une **consultation** a été lancée et chacun doit faire remonter, avant le 25 mars, ses inquiétudes et ses propositions. A l'issue, le 29 mars, une **rencontre** aura lieu afin d'établir un premier bilan.

Par ailleurs, dans un esprit de concertation large, Madame le Préfet a décidé de mettre en place un **comité de pilotage opérationnel** afin de valider régulièrement l'avancement des travaux exécutés et la programmation de ceux à venir. Une première réunion de ce comité se tiendra début juin.

Pour conclure, Madame le Préfet a rappelé qu'elle entendait, en accord avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, prendre tout le temps nécessaire, afin de construire durablement un projet de territoire unifié, permettant d'apporter à tous ses habitants de véritables perspectives de développement et d'amélioration de la qualité de vie.

#### **Contact Presse :**

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55